



COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20260605-26_01642-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 05 juin 2026 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 20

Conseillers représentés : 3

Date de convocation : 15 avril 2026

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Maxime KERN, Mme Agnès GUILLAUME, M. Julien ANCKLY, Mme Petra BLESCHKE, Mme Géraldine FURST, Mme Carole HAMMER, M. Thomas JUND, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Stéphane LEMMEL, Mme Marion NOLETTA, M. Philippe SCHILLING, M. Matthieu SCHMITT, M. Justin VOLTZENLOGEL

Absents excusés avec pouvoir : Mme Magalie CAMUS, pouvoir à Mme Géraldine FURST
M. Julien LEHMANN, pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER
Mme Joan MAAGER, pouvoir à M. Philippe SCHILLING

Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Pour les communes de + de 2 000 habitants, la CCID comprend 9 membres : **le maire** ou l'adjoint délégué, qui est **président** ; et **8 commissaires**.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 25 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les huit commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par le conseil municipal. **La liste de proposition établie par le conseil municipal doit comporter 16 noms pour les commissaires titulaires, et 16 noms pour les commissaires suppléants.**

En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission titulaires ou suppléants, il est procédé à de nouvelles nominations en vue de les remplacer. Leur mandat court jusqu'au terme du mandat des commissaires désignés lors du renouvellement du conseil municipal.

Composition de la CCID

Président : M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Commissaires titulaires :

M. Jacky NOLETTA, adjoint au Maire, Mme Fabienne ANTHONY, adjointe au Maire, Mme Michèle NAVE, adjointe au Maire, Mme Agnès GUILLAUME, adjointe au Maire, M. Julien LEHMANN, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Joan MAAGER, M. Julien ANCKLY, Mme Géraldine FURST, M. Stéphane LEMMEL, Mme Hélène MARMILLOT, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Patrick SIMON, M. José VIEIRA, M. Romuald ROECKEL, M. Christian SCHAEFFER

Commissaires suppléants :

M. Pierre KOCH, M. Matthieu SCHMITT, M. Philippe SCHILLING, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Thomas JUND, Mme Carole HAMMER, M. Justin VOLTZENLOGEL, Mme Petra BLESCHEKE, Mme Marion NOLETTA, Mme Magalie CAMUS, M. Daniel VOGT, Mme Laura MILLEMANN, Mme Anne KAISER, Mme Anne GUYAU, Mme Carine STURNY, Mme Charlotte SCHOTT

Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **APPROUVE** la composition de cette commission.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 09 juin 2026

Publiée ou notifiée le 09 juin 2026

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Justin VOLTZENLOGEL

